QUATORZIÈME RECUEIL
DE
PIECES TROUVÉES
CHEZ M. LAPORTE,
INTENDANT DE LA LISTE CIVILE.

Lettre.

Sainte-Menehould, ce premier avril 1792.

Madame,

Je supplie votre altesse royale de me permettre, pour la troisieme fois, de persévérer dans les représentations que j'ai pris la liberté de lui faire.

Pendant les vingt années que j'ai rempli les fonctions de premier commis et garde du dépôt des papiers de la maison de sa majesté, la confiance qui y étoit attachée a été le seul dédommagement de mes travaux, dont j'ose certifier à V. A. R. que l'enumeration en seroit même fatigante.

Cependant, madame, la pension de 2400 liv. que le roi m'a accordée à ma retraite en octobre 1788, unique fruit de

tant de labeurs, ne m'est payée, à compter de 1790, que sur le pied de 1350 livres.

V. A. R. est sans doute persuadée que le roi ne doit pas ignorer qu'il est de la justice de sa majesté de ne pas laisser sans ressources un homme qui a été si utilement employé à son service, et pour qui les grâces de la cour ont toujours été nulles.

Celle que j'implore auprès de V. A. R. est de ne point se lasser de mes importunités, et de mettre sous les yeux du roi la justice de ma réclamation, ou la restitution de ma place.

Je suis avec le plus profond respect,

Madame,

De votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéisssant serviteur,

FARCY, *maire.*

Certifié conforme à l'original par nous commissaires du comité de surveillance. *Signé*, Vardon, J. S. Rovere, J. M. Musset, Borda.

Autre lettre.

De Sainte-Menehould, ce 12 juillet 1792.

Monsieur,

Je joins ici copie d'une nouvelle adresse faite au roi par le conseil général de la commune de cette ville, et que le même courrier porte à sa majesté.

Plusieurs des citoyens invités à y adhérer, l'ont revêtue de leurs signatures.

« J'ai l'honneur de vous réitérer, Monsieur, les offres de mes services; s'ils vous étoient agréables, et que le secret y fût essentiellement lié, je vous prierois de m'indiquer telle voie que vous jugeriez convenable pour vous transmettre mes lettres ».

Depuis la révolution j'ai ramassé ici beaucoup de débris de papiers intéressans, qui ont été disséminés dans la capitale, et dont la collection, que j'augmente encore tous les jours, pourroit être renseignante à bien des égards. Si sa majesté desiroit en connoître les principaux objets, je pourrois, monsieur, vous en adresser le catalogue, pour le lui présenter avec les sentimens de ma profonde soumission.

J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux dévouement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

FARCY, *maire*.

Certifié conforme à l'original par nous commissaires du comité de surveillance. *Signé*, Vardon, J. S. Rovère, J. M. Musset, Borda.

AU ROI DES FRANÇOIS.

La Commune de Sainte-Menehould.

SIRE,

Quelle joie pure et délicieuse vient succéder aux accens de notre douleur !

Les représentans de la nation, trop long-temps divisés, se réunissent avec les plus douces effusions de la fraternité, et vous venez à l'instant au milieu d'eux confondre votre ame, vos vœux, vos sermens avec les leurs.

Instant fortuné ! union sublime qui dissipe nos sombres et justes alarmes !

Hélas ! nous n'envisagions l'avenir qu'avec effroi ; l'anarchie qui s'approchoit avec ses crimes et ses fureurs, les loix violées et foulées aux pieds, prêtes à se dévorer elles-mêmes, et les ennemis du dehors, forts de nos dissentions, se partageant nos dépouilles.

O roi sensible et généreux, vous venez de ranimer notre espoir expirant !

Puisse durer toujours cette intelligence à laquelle est attaché le salut public !

Dépositaire suprême de la loi, faites briller son glaive contre les perturbateurs de l'ordre et du repos public. Ecartez de votre personne sacrée des amis perfides qui voudroient encore vous égarer et vous rendre le complice de leurs pernicieux desseins. Ah ! les peuples sont les véritables, les seuls amis des rois !

La confiance et l'amour des peuples ! . . . . Est-il pour les princes une plus douce jouissance, une garde plus sûre ? Cette conquête est digne de vous, sire : elle vous coûte si peu !

Ne prenez conseil que de votre ame naturellement droite, et faites de la fidélité à vos sermens la regle inviolable de vos actions, à l'exemple d'un de vos illustres prédécesseurs, dont nos annales ont conservé ces paroles mémorables : *Si la vérité et la bonne-foi étoient bannies du reste du monde, elles devroient se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois.* Maxime sublime que vous graverez dans le cœur de votre fils, l'amour et l'espoir des François.

En un mot, sire, osez donner l'essor à ces vertus simples et franches qui vous distinguent, et bientôt toutes les bouches s'ouvriront pour vous proclamer l'ami du genre humain, et le bienfaiteur des générations présentes et futures.

Certifié conforme à l'original par nous commissaires du Comité de surveillance. *Signé*, J. M. Musset, Borda, Archier, Vardon, J. S. Rovere.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.